Image not found or type unknown

loyer et pension alimentaire

Par **gio**, le **04/03/2013** à **15:57**

Bonjour,
j'ai quitte le domicile conjugale avec mes deux enfants en septembre 2011 nous avons juste fait un papier entre mon epoux et moi meme comme quoi il m''autorisait a quitte le domicile. (quelle valeur a ce document ?).
nous sommes proprietaire de ce logement et moi je loue un appartement avec mes enfants plus de credit sur ce bien comment lui faire verser un loyer et la pension alimentaire des enfants ? ou s adresser ?

merci pour votre reponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés